

PROGRAMME DE FORMATION

INTITULE DE LA FORMATION

CQP CORDISTE / TECHNICIEN CORDISTE - MAC

PUBLIC VISE – PRE REQUIS NECESSAIRES

- Le parcours de formation des cordistes s'effectue en deux étapes :
 - le CQP Cordiste correspondant au niveau d'exigence minimum à maîtriser avant d'exercer dans la profession ;
 - le CQP Technicien Cordiste attestant du niveau de compétence et d'autonomie du professionnel cordiste, lui permettant d'évoluer sur cordes en toute sécurité, en toutes circonstances de travail en hauteur et pour tout domaine d'activité.Le MAC s'adresse aux certifiés Cordiste et/ou Technicien Cordiste.
- Avoir une bonne condition physique et ne pas être sujet au vertige ;
- Avoir le SST à jour.

OBJECTIFS

Le MAC a pour objectif la mise à jour des compétences techniques et le maintien du savoir-faire des cordistes. Il est gage de sécurité et de qualité professionnelle pour l'évolution du cordiste dans sa carrière et son maintien dans la profession.

PROGRAMME PRECIS DETAILLE ET SEQUENCE

Module 1 : REMISE A NIVEAU ET RAPPEL DES CONNAISSANCES ESSENTIELLES

Module 2 : PREVENTION

- Identifier et traiter les mauvaises postures, les gestes dangereux et les risques à effets différés.
- Créer seul ou collectivement, une fiche qui s'appuie sur ses expériences de chantier.
- Analyser les retours d'expériences pour améliorer la sécurité sur les chantiers.
- S'assurer de la bonne compréhension et application des consignes de travail et de sécurité.
- Identifier les comportements potentiellement à risques à un sentiment de sur-compétences ou l'habitude qui amènent à des prises de risque ou une baisse de vigilance.
- Nommer les différents acteurs du chantier et distinguer les moyens de communication.

Module 3 : SECOURS ET REGLEMENTAIRE

- Décrire les principales configurations et procédures de secours de l'entreprise
- Citer et décrire de nouvelles solutions techniques d'évacuation et de secours afin de savoir les mettre en œuvre.
- Anticiper le secours et adapter les procédures afin de les améliorer par les équipements, les gestes et postures, l'optimisation de l'organisation et des méthodes.
- Expliquer l'impact des textes réglementaires sur les pratiques cordistes et les procédures de chantier ou d'entreprise.
- Comprendre et expliquer l'impact des guides professionnels sur les pratiques cordistes et les procédures de chantier ou d'entreprise.
- Citer les publications et recommandations professionnelles, notamment sur les nouvelles pratiques et préciser leur mise en œuvre sur chantier.

- Enumérer les différents documents de prévention et de coordination de chantier. Expliquer leur impact sur les modes opératoires ou procédures de secours.

Module 4 : TECHNIQUE

- Pratiquer et appliquer les fondamentaux d'équipements et de déplacement.
- Connaître et identifier les nouveaux appareils et équipements : caractéristiques techniques, documentation normative, fonctionnalités et limite d'utilisation.
- Enumérer et mettre en œuvre les critères d'inspection visuelle avant utilisation des nouveaux équipements.
- Maîtriser les nouveaux équipements en situation de travail contextualisée.
- Identifier et comparer les équivalents techniques sur le marché.

MOYENS PEDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

Formation théorique :

Animation par le formateur et exercices en groupe.

Le formateur utilise des vidéos, des QCM et supports papiers pour l'intégration des notions théoriques.

Formation pratique :

Explication préliminaire par le formateur à tout le groupe, démonstration par le formateur.

Ensuite chaque stagiaire effectue des manœuvres sous la direction du formateur.

Utilisation de matériels professionnels individuels et collectifs.

L'encadrement de la formation est assuré par un professionnel de la formation en grande hauteur, qualifié et reconnu au niveau national.

DEROULEMENT DU STAGE

Date de formation : A déterminer

Durée de la formation : 28 heures

Nombre de stagiaires maximum : 8

Logistique : Chaque stagiaire devra être équipée d'une tenue de travail adaptée et son kit EPI de travail vérifié.

MODALITES DE SUIVI DE L'EXECUTION DU PROGRAMME ET D'APPRECIATION DES RESULTATS

Durant la formation :

La présence du stagiaire sera chaque jour notée sur une feuille d'émargement.

Evaluation des connaissances et du savoir-faire tout au long de la formation.

A l'issue de la formation :

Un questionnaire permettra à chacun des participants de noter par des questions fermées leur appréciation du cadre d'accueil et du formateur.

Lorsque l'ensemble d'un module a été dispensé, une attestation individuelle de suivi est délivrée et envoyée au DPMC pour enregistrement. A l'issue de la réception des trois attestations, le DPMC procède au renouvellement des cartes professionnelles.